Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 8 (1870)

Heft: 2

Artikel: Société vaudoise des sciences naturelles

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-180777

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PERM DE L'ABOUNE DE L'E

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger: le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 8 Janvier 1970.

Tous les journaux ont rendu un juste hommage au bon goût qui a présidé à la mascarade du 2 janvier; presque tous en ont donné la description. Nous ne croyons donc pas nécessaire d'entrer ici dans des détails déjà connus de nos lecteurs. Mais nous tenons cependant à joindre nos sincères remerciements à tous ceux que les organisateurs de cette belle fête ont déjà reçu de la population lausannoise.

Au milieu des éloges généralement exprimés, nous avons entendu par-ci par-là quelques critiques. Les uns auraient désiré un programme plus complet, une revue des événements de l'année; d'autres font remarquer le décousu de ce programme où il manque, disent-ils, une idée principale, un esprit d'ensemble, etc., etc.

Quant à nous, tout en reconnaissant qu'il y a du vrai dans ces diverses observations, nous n'avons que des encouragements à donner aux auteurs d'aussi charmantes récréations. Si l'on tient compte de toutes les difficultés qu'il y a à surmonter dans de telles entreprises, et qu'on se souvienne qu'à la fin du mois d'octobre rien n'était encore organisé, on conviendra sans doute qu'il a fallu beaucoup de persévérance et de dévouement pour arriver au résultat obtenu, et que dans de telles conditions, il était difficile de faire mieux.

Restauration de la Cathédrale.

IV

Au dire de l'historien Ruchat, l'édifice reconstruit à la suite des quêtes faites en 1235, n'était pas achevé lors de sa dédicace en 1275. Ce fut seulement dans le courant des 14e et 15e siècles, que divers fondateurs y érigèrent successivement, sous différents vocables, des autels et des chapellenies, jusqu'au nombre de vingt-cinq.

A la fin du 15° siècle, sous l'épiscopat de l'avantdernier évêque de Lausanne, Aymon de Montfaucon, toute la partie occidentale comprise entre les tours et leur voisinage en arrière menaçaient ruine. De grands travaux y furent faits; le portail fut reconstruit en entier. On sait que ces travaux furent achevés vers 1509, par une date inscrite sur une porte basse, derrière la tour septentrionale. On ne trouve guère d'autres renseignements relatifs à cette restauration. Plus tard, les Bernois, maîtres du Pays de Vaud, restaurèrent aussi la Cathédrale à diverses reprises. Son aspect à l'extérieur a donc changé non dans l'ensemble, mais dans beaucoup de détails, et très souvent aux dépens du style primitif.

Berne y fit exécuter des travaux pendant les années 1747, 1748 et 1749, sous la direction de l'architecte de la Grange.

Cependant, soit que ces travaux n'eussent pas embrassé l'ensemble de l'édifice, soit qu'on y eût mis trop de parcimonie, ils furent si insuffisants qu'en 1763 on jugea qu'une nouvelle et entière restauration était nécessaire. Les frais prévus s'élevaient de 40 à 50,000 francs de Suisse.

Le Conseil souverain chargea le dicastère des travaux publics de revoir les devis présentés, afin d'en éliminer toute dépense qui n'était pas d'une absolue nécessité. Ce dicastère fut en même temps invité à examiner la question de savoir s'il ne serait pas plus avantageux pour le trésor de LL. EE. de faire démolir cet antique édifice et construire à sa place une église plus petite, mais suffisante à la paroisse de la Cité.

Cette destruction allait être décidée par le Conseil souverain, lorsqu'un de ses membres fit observer que la démolition d'un si vaste édifice serait plus coûteuse que les réparations qu'il exigeait. Celles-ci furent enfin ordonnées, mais leur exécution traîna tellement en longueur qu'elles ne furent terminées qu'en 1774.

Une dizaine d'années auparavant (1763), LL. EE. avaient fait l'acquisition, pour le prix de 6000 livres, de l'orgue qui existe encore aujourd'hui et qui dût être réparé lorsqu'en 1774 la restauration de la Cathédrale fut terminée. Il n'y avait alors point d'orgues dans les deux autres églises de Lausanne; celui de St-François n'ayant été établi qu'en 1776, et celui de St-Laurent seulement en 1795. Précédemment, le chant des Psaumes y était soutenu par des haut-bois, des clarinettes, des trompettes et autres instruments de ce genre qui produisaient, au service divin, un effet assez discordant. L. M.

Société vaudoise des sciences naturelles.

Séance du 6 janvier 1870.

M. S. Cuénoud communique quelques propriétés curieuses dont jouissent les projections du dodécaèdre et de l'icosaèdre réguliers.

Quelques nouveaux renseignements sont apportés au sujet

de la question des variations de climat. M. Fraisse, ingénieur, cite d'après M. l'ingénieur Pury de Neuchâtel, ce fait que dans plusieurs contrées du Jura, le déboisement a eu pour conséquence de faire disparaître certains arbres fruitiers et certaines cultures qui prospéraient autrefois dans le voisinage des forêts.

M. le D^r J. de la Harpe fait remarquer que, d'après des recherches récentes, le déboisement n'amène pas une variation sensible de la température moyenne d'un lieu, mais qu'il augmente l'écart entre les températures extrêmes; le sol déboisé devient plus accessible au réchauffement en été, au refroidissement en hiver. M. le D^r Ph. de la Harpe fait remarquer que dans notre Jorat, à Epalinges, Savigny, etc., les hivers étaient bien plus rudes et surtout plus neigeux il y a vingt ans qu'ils ne le sont aujourd'hui, et que les étés étaient en même temps moins favorables à la culture des céréales; certains blés prospèrent aujourd'hui qu'on ne pouvait pas obtenir il y a quelques années. Il y aurait lieu de constater d'une manière précise si, dans le Jorat, le reboisement l'emporte ou non sur le déboisement.

M. Lochmann, ingénieur, avait fait connaître précédemment à la Société qu'en creusant les fondations du pont de Paverne, on avait trouvé les restes d'anciennes fondations plus profondes et sous celles-ci, de plus profondes encore, ce qui annonçait un exhaussement très notable de la vallée de la Broye. De nouvelles observations viennent aujourd'hui mettre en évidence ce fait, très naturel sans doute, mais qu'il est toujours curieux de constater d'une manière précise. A la suite des travaux de canalisation de la Broye, exécutés entre Payerne et Granges, le courant de l'eau s'est établi d'une manière plus régulière, le lit de la rivière s'est creusé et a mis à nu, à une grande profondeur au-dessous du sol actuel un tronc de chêne bien enraciné, des débris de clayonnages et un grand nombre de vestiges d'anciens tra-S. C. vaux.

-00@so-

Risquo dè mè fére éterti se vo dio stasse; mâ vé tot parâi la vo dere: elliau qu'arant risu m'eimparèrant.

L'étâi l'abbaï proutse de Losena. Le damusale l'avant fé on drapeau, et, peinsâde, falliâi lo preseintà à la pararda. Lo comité s'étâi rasseimbllia pe le Trai-Pindzon, et l'avant décidâ que lo presideint farâi lo discou. Ne sé pas se ci presideint l'avâi de la peina à menâ la leingua au bin cein que lai avâi, mâ lai firant son discou, et ie du lo recordâ. Ma fâi vatele l'abbaï qu'arreve, et vaitce la parardâ. N'êtâi pas question de lau criâ, coumeint le fenne de Bîmant: — Retornâ fére on to, la soupa n'è pas presta — l'étâi lo momeint de fére lo discou.

Lo presideint qu'avâi la gruletta, demandè à on autro se ne vâut pas dere lo discou à sa pllièce.

— Ma fai na, que lai repond: te comprein, l'è tè que tî presideint; lè tè que te faut lo dere.

Allein, dis-lo: ne sé pas fére clliau z'affére.
Na, peinse-tè vai: l'è té que t'i presideint.

Adan lo presideint montè su l'estrade et ie coumeincè... ein français, lo bon sang:

Citoyens, j'ai l'honneur de vous présenter ce drapeau...

Et ie crotzè. — L'insigne de notre société, que l'ai dit tot bas ion dau comité.

Le... le... l'in... l'insecte de notre société, que dit l'autro...

Na, l'insigne, qu'on lai redit. Et lo presideint recoumeincè :

Citoyens, j'ai l'honneur de vous présenter ce drapeau, l'insecte... - Na, l'insigne.

Citoyens, j'ai l'honneur... Diablle mè bourlâi que redio on mot!
 Et ie décheint de l'estrade.



A propos d'un tapis, ou la science du foyer domestique, par M^{me} Beecher-Stowe, auteur des *Petits renards*. — Traduit librement de l'anglais.

Vous vous souvenez sans doute des Petits renards, ce joli volume si substantiel, si pratique, et qui vaut, selon moi, un gros recueil de sermons et toute une balle de petits traités. Si vous ne l'avez pas lu, emplettez-le au plus vite; cela vous mettra en goût, et vous voudrez lire A propos d'un tapis. C'est le même genre de morale, moitié débitée, moitié mise en action; où l'étude philosophique, le dialogue et le récit se pénètrent, se complètent et produisent la plus agréable variété. Et puis, Mme Beecher-Stowe a gardé le talent de vous faire réfléchir sans vous prêcher, sans vous prendre corps à corps; son livre est impersonnel, il ne s'adresse pas à vous, il ne s'adresse pas à moi; et pourtant que de bonnes petites vérités vous pourrez y glaner, et moi aussi, que vous trouverez évidentes et qui vous frapperont comme un rayon de soleil. Permis à chacun de garder son quant à soi; mais vous aurez beau faire, vous serez forcé bon gré mal gré, en refermant ce petit volume, de vous avouer in petto que vous avez encore pas mal de préjugés et d'erreurs à redresser dans votre manière de comprendre la famille et son intérieur, même après le très gros livre de M. de Gasparin. Et quand je dis vous, je veux dire nous, car j'ai dû me faire le même aveu.

Après quoi, si vous êtes très difficile, très pointilleux à propos de la diction et du style, je vous renvoie au dernier chapitre des Petits renards, lequel traite de la minutie. Vous y verrez cette maxime, qu'il faut se faire une règle de conduite d'être content, dès que les choses sont faites à moitié aussi bien qu'on les aurait désirées. Moi-même, qui n'ai guère le droit d'être sévère, j'aurais voulu un autre tour à de certaines phrases, à celle-ci par exemple : « Je voudrais aussi peu remédier à l'usure graduelle et à la vieillesse par des rapiécements criards, que je ne permettrais à un barbouilleur moderne de restaurer une belle peinture ancienne.» Tout à la fin du volume, j'eusse préféré distraient à distraisent, dans la phrase : « Je crois que les chrétiens qui, par conscience et par principe, distraisent complétement leur esprit,... Mais je me suis souvenu de la maxime, et il faut mettre que je n'ai rien dit; d'autant plus que, d'ailleurs, le style est bien près d'être tout simplement bel et bon. Le traducteur appartient-il à la Suisse française? J'ai tout lieu de le croire, et j'oserais même affirmer qu'une main féminine, comme dans les Petits renards, promène ce gentil brin de plume. Cela se voit à de certaines délicatesses, comme par exemple quand il est question d'envoyer quelqu'un ou quelque chose au... je ne sais quoi. Une main d'homme eût envoyé au diable, sans autre façon. Ce je ne sais quoi est charmant et convient aux jeunes filles, mais il ne dit rien, ou ne dit que trop : mieux vaut le droit chemin, c'est plus clair et l'on sait où l'on va.

Et à propos de savoir où l'on va, connaissez-vous l'anecdote du pasteur pauvre, auquel on voulait faire cadeau d'une paire de bas de soie? La voici, elle est courte et bonne:

« C'était au temps des culottes courtes et des longs bas; ce » brave homme reçut en présent une très belle paire de bas » de soie noirs (et non pas *noire*). Il refusa, disant qu'il n'a- » vait pas les moyens de les porter.

— « Pas les moyens? répliqua l'ami; comment, quand je » vous les donne!

— « Sans doute; mais si je les accepte, cela me reviendra » au moins à deux cents dollars, et je n'en ai pas les moyens. — « Comment cela ?

— « D'abord, aussitôt que je les aurai mis, ma fem me » dira: — Mon cher, il vous faut une paire de culottes neu-» ves, — et il faudra les acheter. Puis elle ajoutera: — Mon » cher! comme votre habit est râpé! — et j'en achèterai un